

Bulletin VigiViti-81

n°7 - 23 mai 2018, d'après le BSV n°7

MER 23 13 0 --- -25 1

JEU 24

14	0
 27	0

VEN 25

0	
0	

SAM 26

	10	U
*		
	27	3

DIM 27



LUN 28

	17	2
0000	25	23

Cette semaine :

- Mildiou
- Black-rot
- Oïdium
- Vers de la grappe
- Cicadelle verte
- Flavescence dorée
- Divers

Stades phénologiques

Les stades ont encore progressé depuis la semaine dernière.

Le stade observé en tous secteurs est "boutons floraux séparés". La pousse a repris, les vignes reverdissent. Il n'y a pas d'observation de floraison mais on s'en rapproche. On note un retard d'une semaine par rapport à 2017.

Peu de pluies ont été recensées ce week-end. Mais des orages se sont produits localement : 15mm à Cahuzac/Vère et Andillac dimanche (grêle), 10mm à Donnazac mardi à 16h00, Cahuzac/vère/Cestayrols/Noailles de 6 à 13mm mardi à 12h.

MILDIOU

Analyse de risque

Observation au vignoble :

Globalement, on ne recense pas de sorties généralisées de mildiou : le vignoble est sain.

Nénamoins, quelques taches ont été observées en début de semaine sur divers secteurs. Quelques rares grappes sont aussi impactées. Ces sorties résultent des pluies de fin avril.

Modélisation:

Les pluies de la semaine dernière (lundi 14, mardi 15 et quelques orages localisés) ont engendré des contaminations de masse sur de nombreux secteurs.

A ce jour, il faut de 4mm à 15mm pour engendrer de nouvelles contaminations de masse.

Pour que des contaminations aient réellement lieu, il faut des pluies mais aussi des températures supérieures à 11°C pendant ces pluies. Lundi 14 mai, les températures n'ont pas dépassé 10°C, le risque de contamination était donc limité.

Préconisations

Des pluies orageuses sont prévues pour lundi soir (voir dimanche suivant les prévisions).

Si des pluies sont prévues, il convient de reprotéger la vigne.

Strictement préventifs :

* Slogan, Sillage, Chaoline,

fosétyl/métirame, 4kg/ha (3 applications max)

- * LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications) Biocontrôle + contact
 - * Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4

applications max), CMR

* Mildicut, Ysayo, cyazofamide/disodium phosphonate, 4,5L/ha (3 applications max)

* Profiler, fosétyl/fluopicolide, 3kg/ha, (1 application max)

Préventif avec une action de rattrapage si application dans les 24h qui suivent la pluie :

blication dans les 24h qui suivent la pluie : * Eperon pépite, méfénoxam/mancozèbe,

2,25kg/ha (2 applications max) CMR, ZNT 50m

* Capri WG, bénalaxyl/mancozèbe,

2,5kg/ha, (3 applications max) CMR

* Fantic F, kiralaxyl/folpel, 2kg/ha, (2 applications max) CMR

* Amphore F pépite,

mandipropamide/folpel, 2,5L/ha, (2 applications max) CMR

* Ampexio, mandipropamide/zoxamide 0,5kg/ha, (1 application max)

* Idaho, zoxamide/cymoxanil, 0,45L/ha, (3 applications) CMR

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 80% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie

A retenir

Des contaminations de masse sont possibles lors des prochaines pluies.

BLACK ROT

Analyse de risque

Observations:

Une sortie de taches a été observée en début de semaine. Ces sorties sont significatives sur les parcelles à historiques et/ou sensibles comme les parcelles conduites en taille rase avec présence de baies momifiées. On observe aussi des symptômes sur les témoins non traités. Ces contaminations datent des pluies de fin avril.

Sur les parcelles classiques, on n'observe pas de symptômes généralisés.



Phytotoxicité de spotlight

Analyse de risque :

Des contaminations sont possibles avec les pluies prévues. Attention aux repiquages liées à la rosée matinale sur les parcelles touchées.

Préconisations

Privilégiez la polyvalence des produits.

- * Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), CMR
- * Eperon pépite, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha, (2 applications max) CMR, ZNT 50m
- * Capri WG, bénalaxyl/mancozèbe, 2,5kg/ha, (3 applications max) CMR
- * Rocca, Dynali, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)
- * Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha CMR (3 apllications max)
- * Ecrin pro, fenbuconazole, 1,5L/ha, (2 applications max)
- * Formose, Mayandra, tébuconazole, resp. 0,4L/ha et 0,5L/ha, (2 applications max) CMR
- * Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha, (2 applications max)
- * Score, difénoconazole, 0,12L/ha (2 applications max)

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Les produits à base de soufre ne sont pas homolgués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8kg/ha. Les produits à base de fosétyl et de métirame ont une action secondaire sur le black-rot.

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

Des contaminations sont possibles.

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

Pas de symptôme à ce jour.

Préconisations

Le stade 17 "boutons floraux séparés" est généralisé.

Intervenir sur l'ensemble des parcelles :

Famille des IDM : recommandation 2 applications /an

- * Rocca, Dynali, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha (2 applications max)
- * Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha CMR (3 apllications max)
- * Ecrin pro, fenbuconazole, 1,5L/ha (2 applications max)
- * Formose, Mayandra, tébuconazole, resp. 0,4L/ha et 0,5L/ha, (2 applications max) CMR
- * Score, difénoconazole, 0,12L/ha (, applications max)

Famille des SDHI : recommandation 2 applications /an

* Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications max)

Famille des benzophénones

- * Vivando, métrafénone, 0,2L/ha (2 applications
- * Yaris, fluxapyroxad, 0,15L/ha (2 applications max)

Alternatives

max)

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protéger l'ensemble des parcelles.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Fin du vol. Pas de glomérules observés.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager.

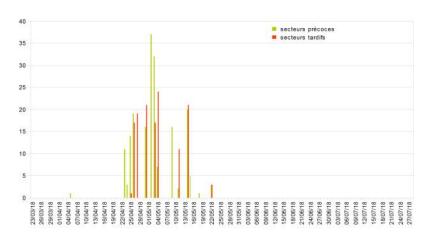
Pensez à relever les pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

A retenir

Pensez à changer les capsules.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.



Données de piégeages sur le vignoble de Gaillac

CICADELLE VERTE

Analyse de risque

Observations:

Les 1ères larves sont observées. Le niveau de population est faible : 1 à 2% des feuilles occupées. Des adultes qui volent sont aussi visibles.

Préconisations

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Alternatives

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Aucune intervention n'est à prévoir

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

Les 1ères éclosions ont eu lieu dans la cage d'émergence mais on n'observe pas encore de larves au vignoble.

Préconisations

Les dates seront précisées ultérieurement mais on s'oriente vers un T1 autour du 20 juin (date non officielle)

DIVERS

Botrytis : présence de symptômes sur feuilles dus au printemps pluvieux . Quelques grappes sont aussi impactées.





Carences : De nombreuses carences sont observées : chlorose ferrique, carence en potasse et quelques carences magnésiennes.

Excoriose : quelques symptômes apparaissent sur les rameaux de l'année, notamment sur Loin de l'oeil.

Cigarier: De nombreux cigares sont visibles sur les vignes mais sont sans incicence.



CMR = Cancérigène Mutagène Reprotoxique ZNT = Zone Non Traitée (par rapport aux cours d'eau)

Prochain bulletin le 29 mai 2018

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr) et de la CRA Occitanie (www.occitanie chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : http://ephy.anses.fr. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.









La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs BP 89 - 81003 ALBI Cedex Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09 Email: accueil@tarn.chambagri.fr Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL v.vigues@tarn.chambagri.fr - 06.61.99.57.86

